



**La Cour d'Appel de Versailles nomme un Expert Marocain en systèmes
informatique et en Cybercriminalité Expert Honoraire**

J'ai l'honneur et le plaisir de vous annoncer la nomination du Dr Driss Raouh, Président du Conseil National des Experts de Justice, au titre d'Expert Honoraire par la Cour d'Appel de Versailles (France), lors de son assemblée générale tenue le 9 novembre 2021, eu égard aux services rendus à la justice française depuis 1993 en tant qu'expert de Justice.

Cela n'est pas surprenant pour notre estimé Président du CNEJ. Sa carrière scientifique et universitaire, qui dépasse trente ans, a été pleine d'aboutissements et de succès continus, car il a été inscrit sur la liste des arbitres et conciliateurs dans le domaine des brevets et des logiciels informatiques à l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) à Genève (Suisse), Assesseur auprès de la Commission de Conciliation et d'Expertise Douanière en France, puis inscrit sur les listes des experts en Cybercriminalité près de Cour Pénale Internationale de La Haye (Pays-Bas).

En plus de ces fonctions, il a enseigné "la délinquance informatique" pendant plus de vingt ans à l'Université Panthéon-Assas à Paris (France), où il lui a été décerné la médaille de Chevalier dans les "Palmes Académiques" pour services rendus à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique.

A cette occasion, nous félicitons notre confrère Dr. Driss Raouh pour ce mérite alors qu'il est à la tête du Conseil National des Experts de Justice, car il honore non seulement les experts marocains et leurs homologues africains et arabes, mais aussi tous les auxiliaires de justice, ainsi que les Marocains et le Maroc.

Abdelhamid Sefiani Lakrizi
Le Secrétaire Général

